

Sommaire :

- Elections européennes à Saint-Barthélemy : résultats et analyse
- Courrier des lecteurs
- Deux ans d'action au service des Français
- 3 questions à Christophe BEAUPERE
- Tribune libre de Michel MAGRAS
- Forum de la sécurité à Saint-Barthélemy

Dans ce numéro :

- Actualité locale 2
- Actualité Nationale 3
- 3 questions à... 4
- Tribune libre 5
- Dossier de la Fédé 6
- Dossier de la Fédé 7
- Agenda et activités 8

## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT - LA SÉCURITÉ, PREMIÈRE DES LIBERTÉS

La sécurité constitue une préoccupation majeure pour nos concitoyens. Elle participe à la qualité de vie des habitants et des milliers de visiteurs que Saint-Barthélemy accueille chaque année.

En effet, bien que stable et tranquille, notre île doit néanmoins faire face au développement d'une petite délinquance, à un point tel, que si nous n'y prenons garde, c'est la notoriété même de Saint-Barthélemy qui risque d'être affectée.

Cette forme de délinquance découle manifestement des trafics, de produits stupéfiants notamment, et de la venue de personnes extérieures à l'île qui débarquent chez nous pour y semer le trouble et commettre toutes sortes de larcins et de délits.

C'est ainsi que la lutte contre l'insécurité est pour nous une préoccupation essentielle, qui nous mobilise au quotidien. Bien que la sécurité des personnes et de biens reste une compétence régalienne de l'Etat, et qu'en conséquence le champ d'intervention de la Police Territoriale ne soit pas aussi étendu que celui des

Gendarmes, ses effectifs ont été renforcés par le recrutement de trois Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Nous faisons également tout pour apporter notre concours à l'Etat dans ce domaine, ainsi dans le cadre de la coopération entre services, nos policiers apportent quotidiennement, tant aux Officiers de Police Judiciaire locaux, qu'à ceux de la Brigade de Recherche et de la Douane, toutes les informations dont ils disposent sur les auteurs de délits.

Parallèlement, la Collectivité a fortement contribué au renforcement des effectifs de la Gendarmerie, en mettant à sa disposition un logement pour un maître chien et la construction d'un chenil, et le Conseil Exécutif vient de décider d'apporter une contribution financière pour l'aménagement de deux cellules de garde à vue dans les locaux de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Barthélemy.

Enfin, nous sommes actuellement en train d'étudier les conditions d'installation de la vidéo surveillance à Gustavia, ainsi que sur d'autres points stratégiques de l'île.

Par cet engagement déterminé contre toutes les formes d'insécurité, la Collectivité manifeste avec énergie son souci de rassurer les habitants de Saint-Barthélemy et de préserver leur vie quotidienne.

En tout état de cause, je suis déterminé à faire tout ce qui est en mon pouvoir afin que notre île puisse conserver durablement sa réputation de sécurité et de tranquillité, mais j'attends aussi une réponse ferme et adaptée de l'Etat qui est, je le rappelle, le premier responsable de la sécurité des personnes et des biens.



Bruno MAGRAS  
Président de la Fédération UMP de Saint-Barthélemy



### FLASH ACTU

## L'UMP progresse de 20 points aux Elections Européennes à Saint-Barthélemy

La Fédération UMP de Saint-Barthélemy se réjouit de la brillante victoire remportée par les listes UMP aux Elections Européennes. En effet, avec 28,5 % au niveau national, la majorité présidentielle réalise un succès important, qui tient à la reconnaissance du travail accompli par la présidence française de l'Union européenne sous l'autorité du président de la République et qui constitue un

soutien clair à l'action de Nicolas SARKOZY et au Gouvernement dirigé par François FILLON.

Au niveau de la circonscription Outre-Mer, la liste UMP conduite par Marie-Luce PENCHARD arrive en tête avec 30 %, alors que l'UMP était en deuxième position en Outre-Mer aux dernières élections européennes de 2004. A Saint-Barthélemy, l'UMP progresse

également de manière significative, en gagnant près de 20 points par rapport à 2004, en passant de 45 % à 65 %, avec une participation à un niveau égal par rapport au précédent scrutin, grâce à l'excellente campagne menée par notre candidate Marie-Luce PENCHARD et à l'important travail militant accompli par la Fédération UMP de Saint-Barthélemy depuis sa création en juillet 2007.

## ACTUALITÉ LOCALE

## Elections européennes à Saint-Barthélemy : la majorité renforcée

RÉSULTATS DES  
ELECTIONS  
EUROPEENNES A  
SAINT-BARTHELEMY

Inscrits : 4 679

Votants : 684 (14,62%)

Blancs ou nuls : 20  
(2,92%)Exprimés : 664  
(97,08%)M. Daniel MUGERIN  
(LDVD) 0 Voix 0,00 %Mme Amandine DAL-  
MASSO (LAUT)  
0 Voix 0,00 %Mme Erika KUTTNER-  
PERREAU (LDVD)  
33 Voix 4,97 %M. Elie HOARAU (LDVG)  
5 Voix 0,75 %M. Harry DURIMEL  
(LVEC)  
155 Voix 23,34 %M. Jacques ETIENNE  
(LAUT) 3 Voix 0,45 %M. Grégoire ANDRIANT-  
SALAMA (LAUT)  
0 Voix 0,00 %Mme Ericka BAREIGTS  
(LSOC) 25 Voix 3,77 %Mme Annie MARCINIAK  
(LAUT) 0 Voix 0,00 %Mme Marie-Luce PEN-  
CHARD (LMAJ)  
422 Voix 63,55 %M. Gino PONIN-  
BALLOM (LCMD)  
21 Voix 3,16 %

A l'occasion des européennes du 6 juin dernier, la liste UMP a progressé de 20 points à Saint-Barthélemy par rapport au scrutin de 2004, en passant de 45 à près de 65 %, à participation égale, c'est le fruit du travail militant que nous avons conduit depuis la création de la Fédération en juillet 2007 et de l'engagement très fort de nos cadres et militants durant la campagne pour ces élections européennes, au travers notamment de la distribution de milliers de tracts sur le territoire de notre île, et de la dynamique créée par toutes les actions entreprises par notre Fédération, seule force politique véritablement structurée à Saint-Barthélemy.

Ce très bon résultat s'explique également par la personnalité de notre candidate, Marie-Luce PENCHARD, qui a mené une excellente campagne dans la circonscription Outre-Mer, dont elle était tête de liste, et qui a été la seule candidate à se rendre à Saint-Barthélemy dans le cadre de cette campagne. Le fait qu'elle soit issue de la section Atlantique au sein de la Circonscription Outre-Mer, et

donc plus proche des préoccupations des habitants de Saint-Barthélemy, a également indéniablement joué dans la progression de notre Mouvement sur notre île, alors que la candidate au précédent scrutin de 2004, Margie SUDRE, était quant à elle issue de la section Océan Indien.



En outre, nous ne pouvons que nous réjouir que la liste UMP conduite par Marie-Luce PENCHARD arrive en tête au niveau de l'ensemble de la circonscription Outre-Mer avec 30 %, alors que l'UMP était en deuxième position en Outre-Mer aux dernières élections européennes de 2004, même si nous pouvons regretter que notre candidate ne soit pas élue, car avec le nouveau mode de scrutin la liste arrivée en tête obtient son siège

dans la section où elle a obtenu son meilleur score. C'est donc Maurice PONGA, issu de la section Pacifique (Nouvelle Calédonie, Polynésie et Wallis-et-Futuna), où l'UMP a fait son meilleur score, qui défendra les couleurs de notre Mouvement au Parlement Européen.

Par ailleurs, les résultats du 6 juin 2009 à Saint-Barthélemy, nous amènent à constater la très bonne mobilisation de notre électorat, qui a permis à la majorité présidentielle de réaliser un score proche de l'étiage traditionnel de la droite à Saint-Barthélemy, autour de 70 % (en additionnant les voix de la liste UMP et du MPF de Philippe de Villiers), que l'on a retrouvé à l'occasion des dernières élections territoriales et des dernières présidentielles. De part sa mobilisation, notre électorat affirme ainsi son soutien à la politique conduite par Bruno MAGRAS à la tête de la Collectivité de Saint-Barthélemy et à l'action du Président de la République, Nicolas SARKOZY.

C.B.

## COURRIER DES LECTEURS

Nous avons reçu deux courriers de lecteurs : Jean-Philippe PIERRE, Conseiller Politique et Parlementaire de Michèle ALLIOT-MARIE (ci-contre) et Jean-Claude HALLEY, Président de la Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de BASSE-TERRE (ci-dessous).

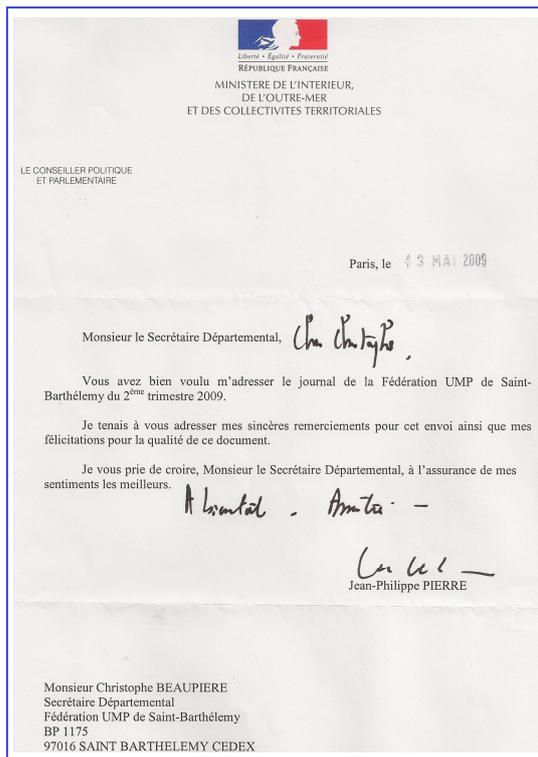
[Bravo à l'UMP de Saint-Barthélemy !](#)

*Un ami de Saint-Barthélemy vient de m'adresser un numéro du Journal de l'UMP local. Je ne peux dire que BRAVO à nos amis et voisins qui savent incontestablement où ils vont et comment y aller.*

*Vous pensez alors comme moi que l'UMP de Guadeloupe aurait pu la même chose... ce n'est malheureusement pas le cas.*

*Je ne fais pas de commentaires ! Mais je constate tout simplement cette situation préjudiciable à la Guadeloupe.*

Jean-Claude HALLEY  
<http://halleyjc.blog.lemonde.fr/>



## ACTUALITÉ NATIONALE

## Engagements pris, promesses tenues. La France change

Pendant la crise, le gouvernement continue de mettre en œuvre les projets pour lesquels Nicolas Sarkozy s'est engagé et pour lesquels les Français attendent des résultats.

Les réformes clés déjà réalisées :

 Service minimum les jours de grève dans les transports et à l'école pour faciliter la vie des Français qui ne doivent plus être l'otage des conflits sociaux.

 Réforme des régimes spéciaux, les Français sont enfin égaux devant la retraite.

 Suppression de la publicité dans l'audiovisuel public pour des programmes créatifs et de qualité.

 Des peines planchers pour les multirécidivistes, parce que lutter contre la délinquance, c'est avant tout prévenir toute récidive.

 Une immigration choisie - une politique ferme et juste de lutte contre l'immigration clandestine, coordonnée au plan européen - pour une intégration réussie : une connaissance de la langue et de nos valeurs pour les immigrants.

 Grenelle de l'environnement pour que la France devienne un modèle de développement durable : des mesures déjà effectives pour penser et agir durable, dans les domaines du transport, du logement ou du développement des énergies propres.

 Revenu de solidarité active (RSA) pour réconcilier solidarité et travail en garantissant que le travail paie plus que l'inactivité. Il s'agit d'encourager le retour des chômeurs vers l'emploi et d'aider les personnes qui, même en travaillant, ne gagnent pas suffisamment de revenus pour sortir de la pauvreté.

 Aucun droit de succession pour 95% des Français. Chacun doit pouvoir transmettre le fruit de toute une vie de travail à ses enfants sans avoir à payer d'impôts.

 Suppression de la carte scolaire pour mettre fin aux passe-droits, pour une plus grande mixité sociale et une réelle égalité des chances.

 Pôle Emploi, le nouveau service public de l'emploi. Un seul interlocuteur pour les demandeurs d'emploi. Un accompagnement personnalisé et plus efficace.

\* \* \*

Lutter le plus efficacement possible contre la crise, pour soutenir l'emploi, soutenir l'activité économique et l'investissement, c'est au quotidien l'action du Gouvernement.

 Suppression du 2ème et du 3ème tiers provisionnel pour 6 millions de Français des classes modestes et moyennes. Autant de pouvoir d'achat conservé.

 Mise en place d'une médiation du crédit en complément des mesures en faveur du financement des PME, pour leur permettre

d'accéder au crédit et d'investir.

 Plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes, axé sur le recrutement d'apprentis ou de jeunes en contrat de professionnalisation. Au total, ce sont près de 500 000 jeunes qui devraient ainsi trouver un travail d'ici 2010.

 200 euros d'acompte -versés en avril- aux futurs bénéficiaires du RSA qui sera effectif en juillet prochain. Une mesure de justice à l'égard de ceux qui sont les plus fragiles dans la crise.

 Suppression de la taxe professionnelle pour diminuer les coûts de production et encourager l'investissement. Exonération immédiate et totale sur les nouveaux investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2009.

 Engagement des constructeurs automobiles aidés par l'Etat de ne fermer aucune usine en France. Le gouvernement a mis en place un vaste plan de soutien à l'activité et à la compétitivité de la filière grâce à un fonds d'investissement de 300 millions d'euros.

 Investissements exceptionnels de l'Etat en faveur de grands programmes d'équipement qui moderniseront nos territoires : construction en même temps d'un canal, de 3 autoroutes, de 4 lignes nouvelles de TGV. Des projets prêts à être lancés, fortement mobilisateurs en termes d'emplois, mais qui n'avaient pu être financés jusqu'à présent.

 Augmentation de l'indemnisation touchée par les salariés au chômage technique à 90% du salaire net.

 Interdiction des bonus et des stock-options dans les entreprises aidées par l'Etat. Un comportement éthique que chaque Français était en droit d'attendre.

 Lutte contre les paradis fiscaux, dans la droite ligne de la moralisation du capitalisme engagée au plan international sous l'impulsion du Président de la République lors du G20.

 Prime à la casse de 1 000 euros pour tout véhicule de plus de 10 ans, pour soutenir l'activité de la filière automobile et préserver l'environnement.



« Nous devons, au jour le jour, lutter contre les conséquences de la crise, ne laisser personne au bord du chemin. Et en même temps, préparer l'avenir, investir, réformer. J'ai confiance. Je vous demande d'avoir confiance dans l'avenir de la France ».

Nicolas Sarkozy, le 24.03.2009



Christophe BEAUPERE

### Fonctions politiques

Conseiller National de l'UMP et Secrétaire Territorial de la Fédération de Saint-Barthélemy, après avoir été successivement Président Régional de l'UJP (Union des Jeunes pour le Progrès - Mouvement des Jeunes Gaullistes) pour le Limousin (1991-1992), Délégué Départemental à la Jeunesse du RPR de la Haute-Vienne (1992-1995), Animateur de la campagne de Jacques Chirac pour la Haute-Vienne (1994-1995), Délégué Régional à la Jeunesse du RPR pour le Limousin (1995-1998), chargé de mission au Secrétariat National à la Jeunesse du RPR (1996-1997), membre du Conseil National du RPR (1995-1998), Président du CIRRI - Centre d'Information et de Recherche sur les Relations Internationales (1999-2004), Délégué des Jeunes Actifs de l'UMP - Délégation du Liban (2005-2006).

### Parcours professionnel

Directeur de Cabinet du Président de la Collectivité de Saint Barthélemy, après avoir été successivement collaborateur parlementaire à l'Assemblée Nationale (1995-1998), chargé de mission au Centre National du RPR (1997), chargé de mission au cabinet du Président du Conseil Général de l'Oise (1998-2001), directeur de cabinet de Mairie (2001-2002), chargé de mission à la Mission Economique de l'Ambassade de France à Beyrouth (2003), consultant international (2004-2006).

## 3 questions à... Christophe BEAUPERE

### Secrétaire Territorial de l'UMP

Quelle a été votre motivation pour vous engager en politique ?

Fils d'enseignants, engagés politiquement et syndicalement à gauche, j'ai décidé de m'engager dès l'âge de 15 ans au RPR, par admiration pour le Général DE GAULLE et par volonté de défendre les idées de liberté, aussi bien sur le plan économique que politique.

En effet, j'ai eu la chance de bénéficier très jeune de la transmission d'une culture historique et politique, mais j'ai choisi de m'engager à droite, par conviction gaulliste et par rejet de l'idéologie marxiste, le communisme ayant conduit à mes yeux à l'aliénation du genre humain, comme toutes les formes de totalitarisme d'ailleurs.

Ainsi, désireux de défendre les valeurs de liberté, d'initiative, de reconnaissance de l'effort et du mérite, de promotion de l'entrepreneuriat et de la valeur travail, j'ai trouvé naturellement ma place au sein du RPR, dont j'ai gravi un à un les échelons, jusqu'à y exercer les fonctions de permanent en charge de la jeunesse au sein du siège national et de membre du Conseil National.

Fervent Chiracien, j'ai pour autant été déçu, comme tous les militants sincères je pense, de l'action du Président de la République lors de la cohabitation avec Lionel Jospin, la droite ne cessant de s'excuser d'être elle-même à l'époque.

C'est donc avec enthousiasme que j'ai rejoint l'UMP dès sa création en 2002 et soutenu l'action de Nicolas SARKOZY à sa tête, car nous avons enfin renoué avec un discours de droite décomplexée, qui n'hésite plus à affirmer ses valeurs, tout en rompant avec la pensée unique et l'idéologie héritée de mai 68. Ce qui a d'ailleurs été la clé de notre succès aux dernières élections présidentielles. A l'échelle de notre île, c'est un formidable moyen d'action au service des intérêts de notre Collectivité et de ses habitants.

Comment concevez-vous votre rôle de Secrétaire Territorial de notre Fédération ?

Il y a maintenant près d'un an que le secrétaire général de l'UMP, à l'époque Patrick DEVEDJIAN, m'a confié la mission d'animer la fédération et d'appliquer localement les décisions des instances nationales de l'UMP.

Depuis cette date, je me suis efforcé, sous l'autorité du président de la fédération, Bruno MAGRAS, et avec son soutien, de doter notre fédération d'une organisation interne performante et structurée.

Ainsi, outre le journal trimestriel en couleurs que vous avez entre les mains et qui a vocation à être un véritable trait d'union entre tous les adhérents de l'UMP Saint-Barth, nous disposons désormais de tous les outils nécessaires à notre développement : site internet, cycle de conférences ouvertes au grand public avec des orateurs nationaux, organisation de rencontres thématiques (soirée, barbecue) à destination des adhérents, logo personnalisé « UMP Saint-Barth » destiné à donner une identité visuelle à notre Fédération, actions de communication en direction de la population de notre île, lancement d'une ligne de produits griffés « UMP Saint-Barth », envoi quotidien d'argumentaires et de messages d'informations par courrier électronique aux adhérents.

Fort de ces premiers résultats, je suis déterminé à continuer à agir au quotidien au service des objectifs sur lesquels je me suis engagé devant les adhérents de l'UMP Saint-Barth, lors de la campagne des élections internes du 29 mars 2008, s'agissant notamment du soutien à l'action du Président de la République, Nicolas SARKOZY, et au gouvernement dirigé par François FILLON, ainsi qu'à la politique conduite par Bruno MAGRAS à la tête de la Collectivité de Saint-Barthélemy et au travail des élus de la majorité au conseil territorial.

Quelles sont vos missions en tant que Directeur de Cabinet du Président de la Collectivité ?

En tant que directeur de cabinet, je travaille directement sous l'autorité du président de la Collectivité et en étroite collaboration avec lui.

En effet, la fonction de directeur de cabinet est un poste de collaborateur direct de l'autorité territoriale, avec pour mission d'offrir une expertise complémentaire à celle des services administratifs de la Collectivité et une assistance particulière pour le traitement du courrier du président et de ses interventions, ainsi que d'assurer la fonction de coordination, à la fois de son agenda et du suivi des dossiers.

La commune de Saint-Barthélemy est devenue le 15 juillet 2007 une Collectivité d'Outre-Mer, avec les compétences à la fois de la commune, du département, de la Région et d'une partie de celles de l'Etat. La création de ce poste était devenue nécessaire.

Le directeur de cabinet, comme dans toute collectivité locale, est chargé d'assister le président et les élus dans la définition et la mise en oeuvre des orientations politiques, mais également de la rédaction de fiches techniques, notes de synthèse, argumentaires et discours, ainsi que des relations presse, de la communication et des relations publiques de la Collectivité.

Au carrefour du politique et de l'administratif, le « dir cab » est chargé des relations avec les élus du conseil territorial, ainsi qu'avec les administrations centrales, les services de l'Etat, le préfet et les autres Collectivités territoriales.

C'est une tâche passionnante et très enrichissante, du fait notamment de la mise en place des transferts de compétences et des nouvelles responsabilités dont dispose désormais notre île, qui permettent de rapprocher le pouvoir de décision du citoyen.

## Tribune libre sur la LODEOM

par Michel MAGRAS, Sénateur de Saint-Barthélemy

Oui, Saint-Barthélemy incarne et démontre que chaque territoire d'outre-mer peut s'emparer de son développement, construire sa responsabilité en tenant compte de ses réalités locales tout cela en restant dans le cadre républicain.

C'est à la fois un enseignement et ce qui a dicté les positions relativement singulières de notre Collectivité sur le projet de loi de développement économique pour les outre-mers. Il aura été à ce titre l'occasion de rappeler notamment que la défiscalisation n'est ni adaptée à notre modèle de développement, ni ne correspond à nos choix politiques.

Bien que le maintien des exonérations de cotisations patronales ait été acquis en loi de finances, j'avais souhaité qu'à Saint-Barthélemy, il soit étendu au commerce, afin de mieux tenir compte de notre structure économique.

De même, pour la continuité territoriale, un de mes amendements proposait d'adapter les critères d'attribution de l'aide afin de mieux répondre aux besoins en déplacement de notre population.

Si la raison budgétaire a conduit le gouvernement à ne pas soutenir ces deux amendements, ces deux questions ont été posées et je souhaite qu'elles trouvent leurs réponses dans des débats ultérieurs. Une autre disposition mérite toutefois d'être soulignée : c'est l'extension de la faculté pour l'Etat de plafonner le prix de certaines familles de produits de première nécessité à Saint-Barthélemy, manière de prendre en compte la réalité du coût de la vie chez nous.

### DEFISCALISATION DES INVESTISSEMENTS

Sans dire que nous ne souhaitons pas injecter dans notre

économie des investissements venant de l'extérieur, il faut garder en tête qu'en raison de notre fiscalité, la défiscalisation des investissements ne profite pas aux entreprises locales, ayant le statut de résidente fiscale. Au contraire, elle peut parfois fausser la concurrence à leur détriment.

Notre économie repose sur un équilibre et une cohérence et de ce fait, la défiscalisation n'a de réelle utilité que dans les secteurs d'intérêt général. En raison de cet équilibre, et parce qu'il est fragile, la défiscalisation doit être maîtrisée et réservée en priorité à ces secteurs ou ceux dans lesquels nos entreprises pourraient être mise en concurrence avec des entreprises saint-martinoise qui défiscalisent leurs investissements. Cela passe par la possibilité pour la collectivité de « filtrer » les investissements en défiscalisation sur son territoire.

Le texte prévoit que le président de la collectivité pourra émettre un avis sur les projets d'investissements en défiscalisation. La COM pourra également choisir les secteurs dans lesquels les investissements ne pourront pas être défiscalisés sur son territoire.

### DEFISCALISATION DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

La défiscalisation du logement locatif social est une solution inadaptée à Saint-Barthélemy.

Plusieurs raisons justifient ce constat.

D'abord, au prix du mètre carré plafond retenu pour la défiscalisation, la construction de logements sociaux et irréaliste à Saint-Barthélemy. Mais surtout, le logement locatif libre peut être chez nous considéré

comme un secteur économique à part entière. Il faut donc certainement un dispositif, mais « à la Saint-Barth », pour répondre aux difficultés que peuvent poser les niveaux élevés des loyers. J'ai présenté un amendement qui demandait l'exclusion de Saint-Barthélemy du champ d'application de la défiscalisation du logement locatif social.

### CONTINUITÉ TERRITORIALE

Le projet de loi prévoyait l'attribution de l'aide en fonction des ressources et, s'agissant des étudiants, à ceux de l'enseignement supérieur. Or, à Saint-Barthélemy, il aurait été plus pertinent d'attribuer l'aide en fonction de la disponibilité sur l'île de services fondamentaux dans des domaines tels que l'enseignement, les échanges sportifs ou la santé.

Pour répondre à ces besoins, il aurait fallu que la Collectivité puisse elle-même fixer les critères d'attribution de l'aide à la continuité territoriale. Cette solution n'a pas été retenue mais le bénéfice de l'aide a au moins été étendu aux élèves du secondaire ce qui permettra de toucher tous les étudiants dès leur entrée en classe de seconde.

J'ai présenté un amendement qui proposait que la COM puisse définir les critères d'attribution de l'aide à la continuité territoriale afin de faciliter les déplacements pour les consultations médicales, les sportifs et les étudiants dès la classe de seconde.



Michel MAGRAS  
Sénateur de Saint-Barthélemy siège au Groupe UMP du Sénat

### EN DIRECT DU SENAT

#### Aide au logement

Michel Magras a demandé au ministre de réfléchir à une modification des critères de l'aide au logement. Pour Saint-Barthélemy il faudrait davantage prendre en compte le revenu disponible après loyer et non le seul revenu.

#### Projet Initiative Jeune (PIJ)

Le volet du PIJ relatif à la création d'entreprise est maintenu à Saint-Barthélemy. Le volet relatif à la formation professionnelle en mobilité est quant à lui intégré au dispositif de continuité territoriale.

#### Télécommunication et Internet

Michel Magras a déposé conjointement avec le sénateur de la Réunion, Jean-Paul Virapoullé, un amendement qui prévoit que la défiscalisation des opérations de pose de câbles sous-marins soit soumise à la détermination préalable des conditions financières et commerciales auxquelles d'autres opérateurs de communication électronique auront accès à ce câble. Cette disposition vise à éviter les situations de monopole et donc de coûts de vente élevés.



## LES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE A SAINT-BARTHELEMY EN 2008

+ 8% des crimes et délits par rapport à 2007 (moyenne nationale +3.3 %), soit + 37 faits. Cette augmentation est due à plusieurs facteurs :

- L'accroissement des faits à l'initiative des enquêteurs = + 31 faits, qui correspondent à l'augmentation des effectifs, dont 8 dossiers de travail dissimulé, contre 1 en 2007).
- L'augmentation des faits de violences portés à la connaissance des Gendarmes = +18 faits, les victimes ayant de moins en moins peur de déposer plainte
- L'augmentation des faits d'escroqueries et délits financiers = +20 faits, principalement les fraudes à la carte bancaire sur internet
- L'augmentation des faits relatifs aux stupéfiants : 24 dossiers traités en 2008, contre 7 en 2007

Pour autant, une diminution de la délinquance est constatée dans les domaines suivants :

- Délinquance de proximité (Elle est réputée être la délinquance la plus visible et à l'origine du sentiment d'insécurité, il s'agit en effet des vols à main armée, vols sur la voie publique, vols de véhicule, vols dans des véhicules, dégradations) : - 8 faits, soit 160 faits en 2008 (- 4,8 % par rapport à 2007)
- Les vols = 265 faits, soit - 4 faits par rapport à 2007.

Par ailleurs, le taux de résolution est à la hausse : 172 faits résolus, soit un taux de 35,8%.



*Cette réunion publique a été organisée le 17 avril dernier à Saint-Barthélemy dans le cadre des assises et forums sur la sécurité voulus par le Ministre de l'intérieur, Michèle ALIOT-MARIE.*

M. Dominique LACROIX, Préfet Délégué, introduit les débats en indiquant que le ministre de l'intérieur a voulu que soient organisées sur l'ensemble du territoire national des rencontres avec la population pour expliquer l'action des forces de l'ordre, et dialoguer avec la population afin de recueillir ses questions, ses remarques et ses attentes. Les échanges avec le public seront donc importants ce soir. Le débat de ce soir sera ensuite transmis au ministre pour des assises nationales qui se tiendront au mois de juin.

Le commandant de compagnie de gendarmerie procède à une présentation du fonctionnement de sa compagnie. Toutes les unités sont représentées au sien de la compagnie de Saint-Martin, qu'il s'agisse de prévention, d'intervention, de répression, et bien entendu l'ensemble de ces moyens est mis à disposition, lorsque cela est nécessaire, sur Saint-Barthélemy. Ainsi la brigade des recherches, en particulier pour les crimes et le trafic de stupéfiants (deux opérations d'envergure ces 6 derniers mois, avec 2 personnes écrouées), la brigade motorisée, pour lutter contre l'insécurité routière, avec deux missions mensuelles, la brigade de prévention de la délinquance juvénile, qui intervient au collège pour parler des dangers de l'alcool, de la toxicomanie, des violences, et la brigade nautique pour le volet police de la pêche et de la plaisance.

Auparavant gérés par Basse Terre, les appels « 17 » sont désormais gérés par un centre opérationnel de gendarmerie à Saint-Martin, dont dépendent les appels de Saint-Barthélemy. Des gendarmes

spécialistes des appels d'urgence reçoivent les appels (qui sont enregistrés) et donnent une réponse adaptée: renseignement, conduite à tenir, intervention de la patrouille.

En prospective, la mise en place effective d'un maître de chien stupéfiant à l'été permettra de mieux lutter contre le deal de rue que l'on peut observer sur Gustavia. Une meilleure maîtrise de la délinquance est par ailleurs attendue grâce à la reprise de la mission de contrôle aux frontières par la gendarmerie à St Barth : sur un petit territoire, le cumul des différentes missions de sécurité par le même service devrait améliorer l'efficacité.

Question du public : *on parle souvent du « chiffre noir » de la délinquance, c'est-à-dire de tous les actes et faits non-dénoncés par les victimes par lassitude, et qui par conséquent faussent les statistiques en dissimulant une délinquance bien réelle.*

Le préfet répond qu'il y a une distinction importante entre le sentiment d'insécurité et les chiffres réels de la délinquance. Par exemple, à Saint-Martin, les chiffres de 2008 sont plutôt bons mais ceux de ce début d'année sont mauvais en raison d'un manque d'effectifs de gendarmes, envoyés en Guadeloupe durant les événements. Cependant, lorsque surviennent sur une période très courte certains actes très violents qui marquent l'opinion, ceci tend à générer un fort sentiment d'insécurité.

Le préfet recommande aux victimes de déposer plainte autant que faire se peut. Ceci permet d'alimenter l'analyse ce qui, d'une certaine manière, vient en aide à l'action de la police et de la gendarmerie dans ses capacités d'investigation.

Le commandant de gendarmerie indique qu'au niveau national un Observatoire de la Délinquance est chargé de réfléchir à cette problématique

précise du chiffre noir, qui est estimé à 10 %. Mais on constate plutôt que la population hésite de moins en moins à déposer plainte, on tend vers une « judiciarisation » de la vie civile, et les conditions d'accueil et de dépôt de plainte ont d'ailleurs été améliorées.

Question du public : *il semble que les délinquants jouissent parfois d'un véritable sentiment d'impunité. La réponse judiciaire est-elle vraiment adaptée aux crimes et délits ?*

Le commandant rappelle que la réponse à cette question revient en priorité aux magistrats et au procureur (absents ce soir). Cependant, sur Saint-Barthélemy, le taux d'élucidation des crimes et délits est de 35 %, ce qui est très important. En 2008, il y a eu 56 interpellations, dont 19 comparutions immédiates et 6 placements en détention. Enfin, la justice tend à être plus sévère à Saint-Barthélemy qu'à Saint-Martin (consommation de stupéfiants par exemple).

Le préfet convient qu'il y a un réel problème d'organisation de la justice à Saint-Martin, mais que cette situation s'améliore depuis la mise en place du vice-procureur : les déferrements ont ainsi été multipliés par trois, et 95% de ces déferrements se traduisent par des peines de prison ferme.

On a pu obtenir un troisième magistrat du siège (plus spécialisé dans la justice des mineurs), ce qui permettra d'avoir des comparutions immédiates en permanence.

Question du public : *il semble que lors d'appels passés au centre opérationnel de la gendarmerie par des habitants de Saint-Barthélemy, il y ait eu des confusions entre noms de lieux de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Comment remédier à ces dysfonctionnements ?*

Le commandant indique que ce problème a été identifié et traité. Concrètement, le gendarme qui reçoit l'appel a instruction de bien faire préciser la provenance de l'appelant.

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 AVRIL 2009 A SAINT-BARTHELEMY



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 AVRIL 2009 A SAINT-BARTHELEMY

Question du public : *si des progrès ont été constatés en matière de sécurité routière (port du casque et de la ceinture), trop de conducteurs roulent encore à grande vitesse et utilisent le téléphone au volant.*

Le commandant précise que des actions sont mises en oeuvre en ce sens. Si l'usage du téléphone portable est contrôlé et réprimé à Saint-Barthélemy, en revanche la vitesse est plus difficile à sanctionner en raison du défaut d'équipement radar. La brigade motorisée s'y rend toutefois régulièrement. Enfin, la police territoriale est compétente pour ce type d'infractions.

M. Bruno MAGRAS, Président du Conseil Territorial de la Collectivité d'Outre-Mer (C.O.M.) considère que la suppression du contrôle aux frontières par la P.A.F., transféré depuis aux gendarmes, a conduit à un sous-effectif de gendarmes à St-Barthélemy.

La délinquance fait peser sur Saint-Barthélemy un problème en terme de réputation de l'île : cambriolages dans les villas, vols de véhicules, agressions à la sortie des boîtes de nuit ... Quelles en sont les origines ? Quelles en sont les responsabilités ? Les parents, l'Education nationale, les élus, les forces de l'ordre, tous ont sans doute leur part. Il faut donc identifier précisément ces causes, cette source d'augmentation de la délinquance. Les parents sont sans doute une des premières causes de la délinquance chez les jeunes aujourd'hui, notamment pour l'usage de drogues. Enfin, il y a de plus en plus de personnes démunies à Saint-Barthélemy, et cette instabilité sociale peut être une source d'insécurité.

Les socio-professionnels ont aussi une part de responsabilité, en tant qu'employeurs. Il faut contraindre les employeurs à ne pas embaucher n'importe qui, et attaquer les marchands de sommeil, ce qui est du rôle de l'inspection du

travail.

Le président de la C.O.M. souhaite que chacun soit responsabilisé sur la délinquance, et qu'on se protège par le gardiennage, la vidéo protection, etc.

Le préfet est d'avis que le système actuel de contrôle aux frontières est bon. S'agissant de l'inspection du travail, une nouvelle inspectrice a pris ses fonctions il y a un mois.

Il rappelle en outre que toute répression d'un acte délinquant est en soi un constat d'échec, l'échec de la prévention. La prévention est un champ peu travaillé jusqu'à présent, mais qui doit être développé. Il propose par conséquent que soit institué un comité local de sécurité et de prévention de la délinquance à Saint-Barthélemy, afin que soient coordonnés les efforts de chacun, dans la lutte contre la délinquance comme la prévention avec les socioprofessionnels.

Le président de la C.O.M. doute de l'utilité d'un C.L.S.P.D. . Bien qu'il y ait une vie associative très riche à Saint-Barthélemy, il y a en effet une quinzaine de « fauteurs de troubles » bien connus et parfaitement identifiés. En outre, il faut prévoir une action en direction des employeurs afin de les alerter sur l'embauche de cambrioleurs ou délinquants potentiels.

Question du public : *le développement de la vidéo protection ne risque-t-il pas de nuire à la réputation touristique de Saint-Barthélemy, sensée être une destination sûre ?*

Le préfet indique que les chiffres montrant l'impact de la vidéo protection sur la délinquance sont spectaculaires, la vidéo permet de travailler en amont des faits pour empêcher qu'ils soient commis. Saint-Barthélemy reste de toute façon un des territoires les plus sûrs de la République. Le président de la C.O.M. pense que les caméras permettent de détourner les cambrioleurs potentiels et ne nui-

sent donc en rien à la réputation de l'île, sûrement moins que les cambriolages.

Le commandant précise que les caméras permettent d'économiser des moyens humains et constituent une aide précieuse au service des enquêteurs.

Le commandant souhaite également intervenir sur le problème des agressions à la sortie des boîtes de nuit : celles-ci sont souvent le fait de litiges entre vendeurs et consommateurs de drogues. S'agissant des tapages nocturnes, les gendarmes contrôlent bien les jeunes mais ne peuvent légalement les empêcher de se rassembler.

Question du public : *lorsqu'un touriste américain ou étranger est victime d'un délit, se pose souvent pour les forces de l'ordre le problème de la barrière de la langue.*

Le commandant indique que même s'il est difficile de disposer de gendarmes complètement bilingues, les victimes peuvent toujours être prises en charge.

Question du public : *y a-t-il une bonne coopération entre gendarmerie et police territoriale ?*

Le commandant de gendarmerie indique que certaines tâches se font en coopération avec la P.T., comme le contrôle des deux-roues. De plus, un échange de renseignements existe entre les deux forces. Une proposition de patrouilles conjointes a également été faite à la P.T. . En résumé, le travail en commun existe bien, mais peut s'améliorer. La coopération avec la P.T. est nécessaire parce que ses agents ont la connaissance du terrain et des résidents, et les gendarmes ont les pouvoirs judiciaires et d'enquête.

Le président de la C.O.M. rappelle qu'il existe également un partenariat entre la P.T. et les douanes.

Question du public : *S'agissant de la délinquance des jeunes, il y a bien un nombre d'association ici, mais tous les jeu-*

*-nes ne peuvent pas être encadrés. De plus, leur premier contact avec la violence se situe à l'école. Comment donc sanctionner ces mineurs ?*

Le président de la C.O.M. rappelle que tous les sports sont représentés et disponibles à Saint-Barthélemy au profit des jeunes, ainsi que les activités culturelles. Mais la collectivité ne peut non plus être présente partout, l'éducation des jeunes est avant tout un devoir des parents et c'est eux qu'il faut responsabiliser.

Question du public : *l'action des gendarmes n'est pas suffisamment répressive pour ce qui est de la vitesse excessive et de la délinquance routière.*

Le commandant de brigade rappelle qu'en matière de vitesse les gendarmes locaux ne peuvent procéder à des contrôles en l'absence d'outils techniques adaptés. Seule peut donc être constatée l'infraction de « vitesse excessive eu égard aux circonstances ».

Question du public : *qu'en est-il du chien annoncé pour la gendarmerie ?*

Le commandant de compagnie répond que ce chien est actuellement à l'entraînement, et devrait arriver au mois de mai. Le maître-chien est lui d'ores et déjà arrivé.

Question du public : *où en est-on de la vidéo protection des équipements et bâtiments publics ?*

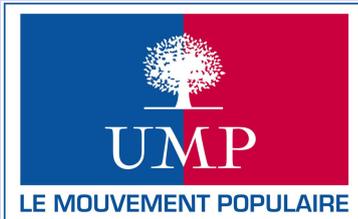
Le président de la C.O.M. indique que le dossier est en cours. Le préfet promet un traitement rapide par les services de la préfecture.

Question du public : *est-il prévu une présence de la justice à Saint-Barthélemy ?*

Le commandant de brigade indique que le vice-procureur envisage de tenir des audiences foraines à Saint-Barthélemy.

Le président de la C.O.M. confirme en indiquant que la collectivité étudie la mise à disposition de locaux.

Le préfet rappelle que le fonctionnement de la justice sur les îles du Nord sera normalisé quand le troisième magistrat sera installé à Saint-Martin.



Fédération UMP de Saint-Barthélemy  
BP 478 - Gustavia  
97097 SAINT-BARTHELEMY Cedex  
Tél. 06 90 35 10 46  
contact@umpsaintbarth.org

Le Journal de la Fédération  
UMP de Saint-Barthélemy

Directeur de la publication :  
Stéphane LANSON

Rédacteur en chef :  
Florence RACOUSSOT

Conseiller de la rédaction /  
Maquette - graphisme :  
Christophe BEAUPERE

Tirage : 500 exemplaires  
Impression : ST BARTH PRINT

Dépôt légal à parution  
ISSN : en cours

## ZOOM SUR...

### Régis PAIN élu Président de la CEM



A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 16 février 2009, Régis Pain a été élu à l'unanimité nouveau président de la Chambre Economique Multi-professionnelle (CEM). Représentant de l'industrie sur la liste «Ensemble, maîtrisons l'avenir économique de Saint-Barthélemy» arrivée en tête aux premières élections de la Chambre le 8 novembre 2008, il succède ainsi à Alain Magras démissionnaire.

La Fédération UMP de Saint-Barthélemy adresse ses plus vives félicitations à son Vice-Président, Régis PAIN, pour cette brillante élection qui récompense ainsi un engagement de longue date dans la vie économique de notre île.

Retrouvez-nous sur le web !  
[www.umpsaintbarth.org](http://www.umpsaintbarth.org)

# BULLETIN D'ADHÉSION

- Remplir un bulletin par personne -

# 2009

adhésion  renouvellement

département.....circonscription.....canton.....

M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M. n° adhérent.....

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : | | | | | | | |

Tél. domicile : ..... Fax : .....

Tél. mobile : .....

E-mail : .....

Profession : .....

mandat(s) électif(s) : .....

Activité associative : .....

Adresse : .....

CP : | | | | | | Ville : .....

Pays : .....

Je souhaite recevoir les informations de l'UMP par :  mail  SMS

**A remettre à votre Trésorier départemental**

### Cotisation simple

1 an : **35 €**  
soit 25 € de cotisation et 10 € de contribution spéciale aux campagnes de l'UMP \*

### Cotisation couple

1 an : **45 €**  
soit 35 € de cotisation et 10 € de contribution spéciale aux campagnes de l'UMP \*

### Cotisation réduite

(- 30 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)

1 an : **20 €**  
soit 10 € de cotisation et 10 € de contribution spéciale aux campagnes de l'UMP \*

Je désire faire un don supplémentaire pour soutenir les campagnes de l'UMP et je verse.....€

Mandat

Chèque à l'ordre de l'ANFUMP

\* Ce soutien exceptionnel de 10 € est facultatif. Vous pouvez le déduire et ne régler que le montant de la cotisation.

Seul un paiement par chèque personnel libellé à l'ordre de l'ANFUMP sera accepté et donnera droit à réduction d'impôt.

Date et signature obligatoires :

ou à retourner à : UMP Saint-Barth.....  
BP 478 - Gustavia  
97097 SAINT-BARTHELEMY Cedex